

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JANVIER 2020**

Délibération
n° 2020.01.012.B

**Travaux de Bus à
Haut Niveau de
service (BHNS) de
GrandAngoulême -
Lot 5 :
Aménagements
Urbains 5 - Avenant 1**

LE VINGT HUIT JANVIER DEUX MILLE VINGT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 janvier 2020**

Secrétaire de séance : Gérard ROY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Roland VEAUX à Michel ANDRIEUX

Excusé(s) :

André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Jean REVEREAULT, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2020

**DELIBERATION
N° 2020.01.012.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame GODICHAUD

TRAVAUX DE BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS) DE GRANDANGOULEME - LOT 5 : AMENAGEMENTS URBAINS 5 - AVENANT 1

Par délibération n°260 du 17 octobre 2013, le conseil communautaire a approuvé la conclusion d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SPL GrandAngoulême Mobilité Aménagement, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP, pour la mise en œuvre du projet Bus à haut niveau de service.

Par délibération n° 7 B du 31 janvier 2019, le bureau communautaire a approuvé l'attribution de marchés relatifs aux travaux de Bus à Haut Niveau de service (BHNS) de GrandAngoulême – Lot Aménagements Urbains, en procédure négociée avec mise en concurrence préalable.

La commission d'appel d'offres de GrandAngoulême du 31 janvier 2019 a décidé d'attribuer le lot 5 : Aménagements Urbains à la société COLAS, ZE LES AUBREAUX - 16440 ROULLET SAINT ESTEPHE, pour un montant de 886 552,29 €HT.

Il est nécessaire de passer un avenant pour :

- ✓ ajouter de nouveaux prix unitaires (cf. annexe jointe).
- ✓ augmenter la masse initiale des travaux du marché de 88 079,80 € HT.

Le présent avenant fait passer le montant du marché de 886 552,29 € HT à 974 632,09 € HT soit une augmentation de 9,94 %.

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 23 janvier 2020,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 à l'accord-cadre relatif au lot 5 Aménagements Urbains à la société COLAS, ZE LES AUBREAUX - 16440 ROULLET SAINT ESTEPHE, ayant pour objet l'ajout de nouveaux prix unitaires et l'augmentation de la masse des travaux d'un montant en plus-value de 88 079,80 €HT.

D'AUTORISER la SPL GAMA, en qualité de mandataire du maître d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet BHNS, à signer le présent avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

18 février 2020

Affiché le :

18 février 2020